

# BORDEAUX MERIADECK – LE CENTRE COMMERCIAL

## Fiche DoCoMoMo - 15

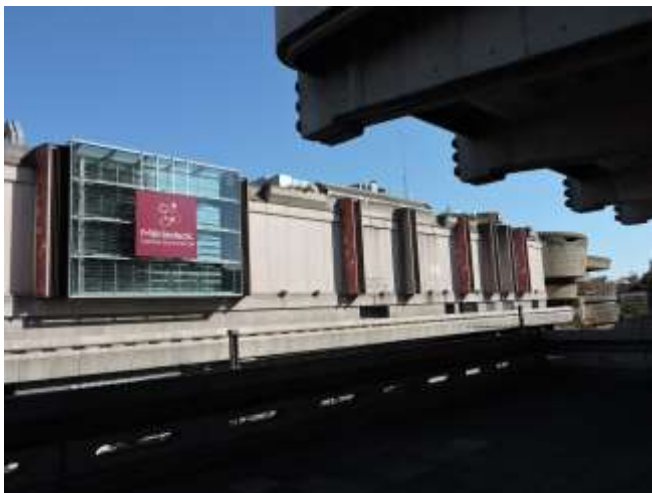
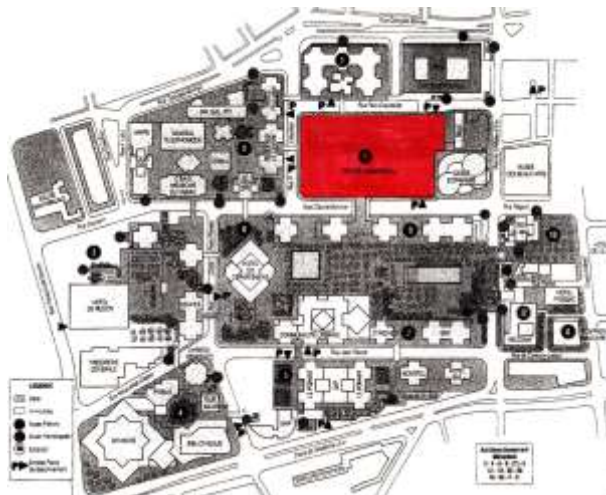


Photo Sauvegarder Mériadeck



### Fichier International de DoCoMoMo

#### 1. IDENTITE DU BÂTIMENT OU DE L'ENSEMBLE

**Nom usuel du bâtiment :**

CENTRE COMMERCIAL

**Variante du nom :**

Galerie Auchan - Mériadeck

**Numéro et nom de la rue :**

57,59 rue du Château d'Eau  
KA 112/113 îlot 1 - terrasse de la 2° DB.

**Ville :**

Bordeaux **code :** 33000

**Pays :**

France

#### PROPRIETAIRE ACTUEL

**Nom :**

copropriété du centre commercial de Bordeaux - AFUL

**Adresse :**

59, rue du Château d'Eau, 33000 Bordeaux

**Téléphone :**

#### ETAT DE PROTECTION

**Type :**

Situé à Mériadeck dans le périmètre de la ville de Bordeaux inscrit au Patrimoine Mondial de l'UNESCO

**Date :**

2007

**Type :**

Plan Local d'Urbanisme de Bordeaux-Métropole

**Date :**

2006, modifié en 2014 - fiche B9029.

## ORGANISME RESPONSABLE DE LA PROTECTION

**Nom :** Ville de Bordeaux  
**Adresse :** Hôtel de Ville, Place Pey-Berland - 33000 Bordeaux  
**Téléphone :** 05 56 10 20 30  
**Fax :**

## 2. HISTOIRE DU BÂTIMENT

### Commande :

1976: sur la pression du maire, le groupe Auchan se décide à implanter un centre commercial de centre ville à Mériadeck.  
Il reste le plus gros centre commercial de France en centre-ville.



Centre commercial 001 permis 1977

### Architectes :

Joel Gourvellec

### Autres architectes et intervenants :

M. Maldonado - Bartos et Associés

### Ingénieurs :

Interconstructions et Pujos SA

### Contractants :

SCI du Centre ; Espace Expansion

## CHRONOLOGIE

**Date du concours :** 1976  
**Date de la commande :** 1978  
**Période de conception :**

Durée du chantier : début : 1978 Fin : 1980

Inauguration : 25 mars 1980



Centre Commercial 002 : ouverture 1978

## ETAT ACTUEL DU BÂTIMENT

### Usage :

Commerces divers (66) et une grande surface

Zone de stationnement public de 1500 places en sous-sol, gérée par Parcub et propriété de Bordeaux Métropole.

### Etat du bâtiment :

Les extérieurs sont peu entretenus.

Des modifications importantes ont été effectuées sur la façade rue du Château d'Eau.

Les terrasses sur le toit ont été entièrement remaniées et les courts de tennis qui s'y trouvaient ont été supprimés comme les abris masquant les voitures en stationnement.

L'entrée sur la rue du Château d'Eau est en réfection permanente.

### Résumé des restaurations et des autres travaux conduits, avec les dates correspondantes :

1978 : vente par la SBRU d'une partie des parkings sous l'immeuble AGF (Allianz).

Création d'une superposition de propriétés pour l'extension de la galerie marchande au niveau rue.



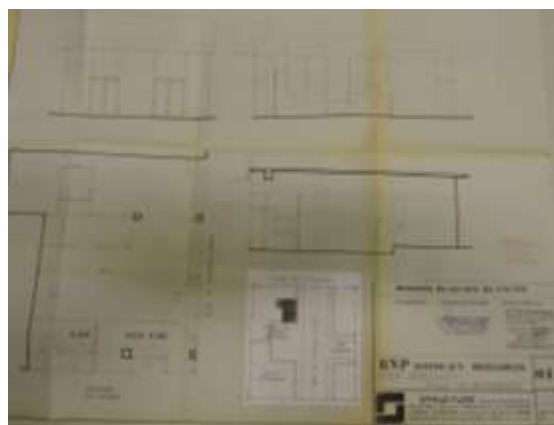
Centre commercial 003

1981 : aménagement de la passerelle en commerces.

1984 : aménagement de la BNP, sur le mail du Château d'Eau.



Centre commercial 004



Centre commercial 005

1985 : fermeture du mail d'accès ouvrant sur la rue du Château d'Eau.

1992 : couverture du mail, installation de nouveaux commerces.

1993 : installation d'une structure métallique « décorative » sur le mail.

1993 : aménagement du toit, suppression des tennis et de l'aire de stationnement ainsi que des brise-soleil - création de la verrière centrale.



Centre commercial 006

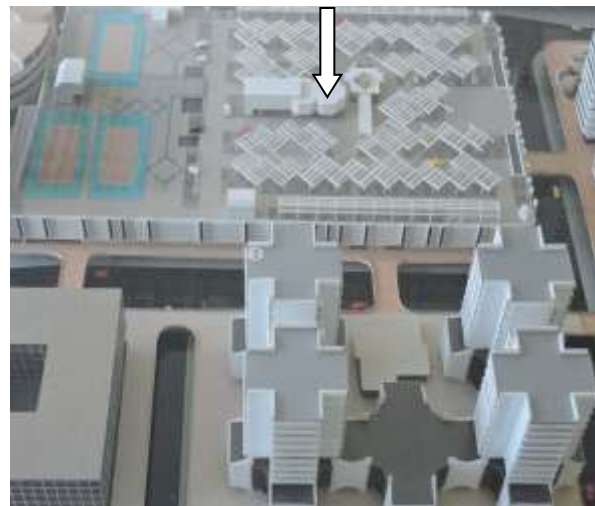


photo Sauvegarder Mériadeck - Maquette Bordeaux Métropole

1993 : disparition de la fontaine centrale à l'intérieur installée en 1978 et signée de Guy Lartigue.



Centre Commercial 007

Construction du sas d'entrée rue du Château d'Eau - installation de la « Tour de verre », structure métallique qui masque partiellement la caisse d'épargne (bâtiment d'Edmond Lay) et fait disparaître totalement l'accès d'origine aux commerces par le mail, ainsi que les parements en cailloux lavés.



Centre commercial 008



Centre commercial 009

2000/200 : restructuration interne et réaménagement du toit-terrasse.

2003: ouverture d'un escalator entre la station de tramway et la passerelle aménagée du centre commercial.

2006: annexion d'une partie de la dalle et d'une jardinière sur l'esplanade pour créer une crèche et un fast-food. Ces aménagements font disparaître le rétrécissement du niveau rez-de-dalle de l'immeuble Cristal ("taille de guêpe").

Ces travaux, qui n'ont entraîné aucune démolition, restent réversibles.

### 3. DOCUMENTATION / ARCHIVES

#### Archives écrites, correspondance, etc...

Archives Municipales de la Ville de Bordeaux

Fonds moderne des archives 538 O 1 - 14 WP 185

Fonds Mériadeck de La Mémoire de Bordeaux

Maquette de la SBRU de présentation du projet Royer/Willerval en 1970 - correspondance.

PC 76 Z 0780 : permis de construire daté du 27 décembre puis du 13 juillet 1977 et autre documents s'y rapportant datés du 17 mars 1978

1977 : avis et prescriptions du Préfet de la Gironde

PC 87 Z 942 : rappel du courrier de Jean Willerval du 23 février 1977.

PC 93 Z 0411.

1977 : Jean Willerval fait remarquer que le centre commercial empiète le long de la Caisse d'Epargne sur la rue du Château d'Eau sur un passage public, et dénonce la création d'un « long mur sinistre » Il demande une marge de 6 m entre les 2 bâtiments.

1977: la SBRU demande que les murs prévus soient reculés et que le mail soit couvert mais non clos. En outre il est demandé que les portes d'accès sur la rue du Château d'Eau soient reculées de 25 m.

1977: le préfet de la Gironde émet des prescriptions très précises concernant le PC. La toiture doit être aménagée en terrasse végétalisée et la jonction entrée rue du Château d'Eau/Caisse d'Epargne doit être revue.

1980: L'Architecte des Bâtiments de France relève dans un courrier aux services de l'urbanisme que le raccordement exigé dans le permis entre le centre commercial et la Caisse d'Epargne n'a pas été fait. Malgré cette demande, ce raccordement ne sera jamais fait, laissant l'arrière de la Caisse d'Epargne et l'entrée de la résidence du Château d'Eau à l'abandon.

SBRU: courriers 1977



Photo Sauvegarder Mériadeck - La verrière actuelle



Photo Sauvegarder Mériadeck - Extension du centre sur la dalle



photo Sauvegarder Mériadeck- La passerelle couverte

#### **Dessins, photographies, etc. :**

Document INRA sur l'inauguration du 25 mars 1980.

Journal Sud-Ouest : articles des 25 mars 1980 et 10 septembre 1992.

Journal Sud-Ouest : Publicités du 18 mars au 25 mars 1980 annonçant l'inauguration et l'ouverture

Journal Sud-Ouest : annonce de l'ouverture de la desserte bus mars 1980.

#### **Autres sources, films, vidéo, etc. :**

Site Ina.fr : film de l'inauguration par Jacques Chaban-Delmas, le maire.

#### **Principales publications (par ordre chronologique) :**

### **4. DESCRIPTION DU BÂTIMENT :**

Le centre commercial de Mériadeck est situé entre la Poste et l'esplanade Charles-de-Gaulle. Son accès principal depuis la rue est en lisière du quartier, permettant d'y accéder avant d'entrer réellement dans le quartier.

Il s'agit d'un bâtiment relativement bas par rapport aux autres constructions du quartier. Il mesure 11 m par rapport à la dalle, pour uniquement 2 niveaux par rapport à celle-ci.

Il se compose de 3 niveaux de commerces, 2 niveaux de stationnement souterrain et d'une terrasse sur le toit, dévolue initialement au stationnement, mais également à des équipements sportifs (courts de tennis, vestiaires et salles de réunion).

Compte-tenu de son programme et de sa surface, plusieurs éléments du cahier des charges jusqu'alors imposé aux autres constructions du quartier n'ont pas pu être respectés: pas de plan cruciforme, ni de rétrécissement de la partie en rez-de-dalle. Les gabarits et hauteurs de la construction sont également différentes que celles imposées. En revanche, la palette et teinte des matériaux s'accordent au reste du quartier. Les bétons sont notamment traités afin d'obtenir un aspect analogue à celui des garde-corps présents dans tout le quartier.

Pour réaliser ce bâtiment, les architectes Gouverllec et Malldonado s'inspirent grandement des théories architecturales américaines appliquées aux ensembles commerciaux. Il en résulte un parallélépipède massif, opaque, totalement aveugle sur la dalle. Paradoxalement, alors que les modèles d'architecture sur dalle privilégient l'enfouissement des centres commerciaux (ces locaux n'ayant pas besoin de lumière naturelle), ici, l'objet est posé au-dessus de la dalle.

L'accès principal se fait donc par les parkings: sur le modèle américain, l'on accède directement depuis sa voiture au centre commercial. Ce schéma correspond au type d'urbanisme développé alors sur le quartier.

Une façade accessible sur rue, face à la ville ancienne, est tout de même créée. Elle se verra remodelée à plusieurs reprises, à la fois pour agrandir les surfaces de vente, mais également pour mieux signifier la présence du centre commercial dans la ville.

Deux entrées sont aménagées au niveau dalle: l'une vers l'esplanade Charles-de-Gaulle, l'autre à l'arrière de la Poste. Cette dernière devait être initialement valorisée par la création d'une large esplanade minérale qui recouvrait la rue Père Dieuzaide entre le centre commercial et la poste.

En 2000-2001, le centre commercial fait l'objet d'une rénovation de grande ampleur, destinée à rafraîchir son image alors sérieusement en désuétude. Les aménagements intérieurs et circulations sont intégralement repensés:

Une verrière apportant une lumière zénithale dans la galerie jusqu'alors totalement close est créée, supprimant par la même occasion les courts de tennis en toiture. De larges extensions s'étirent sur la passerelle vers l'esplanade Charles-de-Gaulle. Un accès depuis une station tramway est mis en place, des ouvertures en façade sont réalisées, ouvrant enfin le centre commercial sur la dalle. Un café est aménagé au pied d'un immeuble sur l'esplanade Charles-de-Gaulle, créant un lien d'activité entre les deux entités.

D'autres campagnes de travaux ont développé des extensions au centre commercial qui ont eu pour effet de phagocytter les bâtiments voisins: une crèche s'agrippe au bas d'une tour d'habitation, des espaces de vente prennent possession des espaces vacants entre la rue et la Caisse d'Epargne. Ces libertés avec le plan masse directeur avaient été dès le départ sévèrement critiquées par Jean Willerval dans un courrier accompagnant le permis de construire modifiant les abords du mail d'entrée de la Caisse d'Epargne et de la résidence du Château d'Eau.



Centre commercial 010 - Plan masse

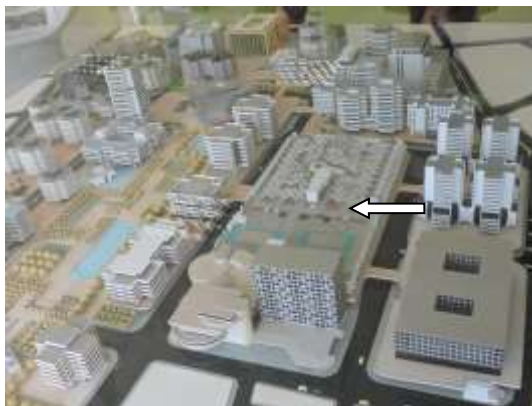
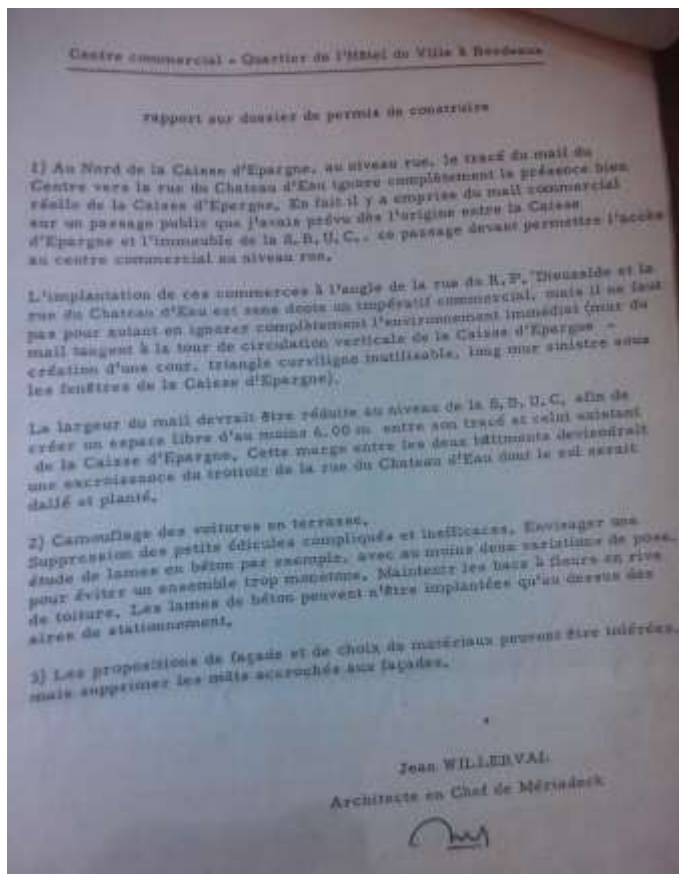


photo Sauvegarder Mériadeck - maquette Bordeaux Métropole





Centre commercial 011 - Avis J.Willerval 1980



Centre commercial 012 - Projet rue



Centre commercial 013 - Extensions

**5 – évaluation du bâtiment en tant qu'édifice de référence dans l'histoire de l'architecture, en relation avec des édifices comparables :**

## **5. RAISONS JUSTIFIANT LA SELECTION EN TANT QUE BÂTIMENT DE VALEUR REMARQUABLE ET UNIVERSELLE**

### **1 - appréciation technique :**

Le centre commercial jouit d'une implantation sur un ensemble d'îlots lui permettant de pouvoir bénéficier d'accès faciles et de surfaces de stockage importantes.

Sa structure simple et fonctionnelle lui a permis d'évoluer au fil des rénovations et restructurations.

Ses zones de stationnement ont la particularité de se diviser en deux ensembles: l'un dans la partie basse du bâtiment, l'autre en toiture. Il en résulte un jeu de rampes traversant le bâtiment verticalement, réduisant les surfaces utiles.

Les diverses extensions du centre commercial n'ont pas repris le même vocabulaire architectural que le corps principal du bâtiment: extension aux façades en cassettes aluminium, verrière rue du Château d'Eau, extension sur la passerelle habillée en briques, etc.

Les architectes avaient intégré les organes techniques au dessin du bâtiment (on peut noter par exemple les gaines d'aération situées dans les crénelages visibles en façade). En revanche, les nouvelles installations techniques de climatisation et ventilation prennent place sur le toit du centre commercial sans aucun souci d'intégration.

### **2 - appréciation sociale :**

Il s'agit de la plus grande surface commerciale en France en plein centre ancien, située à seulement 200 m de la cathédrale. Le centre commercial, notamment par son supermarché, draine une grande quantité de visiteurs, à l'échelle de la ville. Mais ceux-ci traversent au mieux l'esplanade Charles-de-Gaulle pour rejoindre le centre commercial, ou y pénètrent depuis la rue, via un accès voiture ou par le tramway. Ainsi, pour beaucoup de bordelais, le nom Mériadeck évoque davantage un centre commercial qu'un quartier.

Vision moderne, voire futuriste, du service, le centre commercial abritait initialement tous les commerces et facilités dont l'homme moderne pouvait avoir besoin: supermarché, boîtes à lettres et distributeurs de timbres, distributeurs de billets, magasins de mode, de meubles, centres esthétiques, restaurants, boulangeries, cafétérias etc... Beaucoup ont disparu et les commerces souffrent aujourd'hui de difficultés financières. Le centre cherche à diversifier sa clientèle en attirant les piétons arrivant par les jardins: des animations sont régulièrement organisées sur l'esplanade Charles de Gaulle.

Les extensions du centre commercial, si elles dénaturent l'architecture d'origine du quartier, parviennent cependant à créer un lien entre les espaces commerçants, jadis refermés sur eux-mêmes, et le parc.

### **3 - appréciation artistique et esthétique :**

C'est un ensemble typique des constructions de centres commerciaux en 1950 aux USA, adapté aux besoins du centre ville bordelais.

La publicité qui en est faite en 1978 à son inauguration annonce clairement le désir commercial d'offrir aux clients le maximum de services à l'intérieur de la galerie marchande. A l'origine, l'intérieur était décoré d'une fontaine centrale monumentale en boules et en coupelles de laiton signée Guy Lartigue (autres réalisations à Parly 2 et Vélizy 2).

L'entrée rue du Château d'Eau formait un mail ouvert dont les éléments décoratifs reprenaient l'idée des garde-corps du quartier.

L'intérieur se voulait attrayant et cherchait à satisfaire tous les besoins de la clientèle.

L'extérieur présente des façades austères essentiellement aveugles. Un soin particulier a tout de même été apporté aux bétons, afin qu'ils s'harmonisent avec l'architecture du reste du quartier.

La toiture du bâtiment, aujourd'hui sous-utilisée, constitue un magnifique belvédère sur le quartier.

#### **4 - arguments sur le statut canonique (local, national, international) :**

Inscrit dans le périmètre du plan déterminé par Jean Royer et Jean Willerval pour la Rénovation Urbaine du Quartier de l'Hôtel de Ville.

#### **6. PHOTOGRAPHIES ET ARCHIVES VISUELLES**

Liste des documents assemblés dans le dossier

**1. Archives visuelles originales :**

**2. Photographies et dessins récents :**

Centre commercial 001 à 013 : documents archives de la ville de Bordeaux

Documents Mémoire de Bordeaux

Photographies Sauvegarder Mériadeck

**Rapporteurs :** Association Sauvegarder Mériadeck - Mathias Cissal, architecte

**Date :** 1 octobre 2015.